



	Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation	Dispense des exigences préalables à la mise en situation pédagogique en structure (EPMSP)	Dispenses des exigences préalables d'accès à l'examen	UC1 Être capable de participer au fonctionnement de la structure	UC2 Être capable de conduire un projet d'action	UC3 Être capable de préparer une action d'animation	UC4 Être capable d'encadrer un groupe dans la mention	UC5 Être capable de conduire une action éducative dans la mention	UC6 Être capable de conduire un cycle de perfectionnement sportif dans la mention
BPJEPS mention APT ou « multi-activités physiques ou sportives pour tous »	X	X	Uniquement du DEF <sup>(1)(2)</sup>	X	X	X	X		
BPJEPS mention APT ou AGFF ou « activités sports collectifs » assorti du CS tennis de table	X	X	X	X	X	X	X	X	

<sup>(1)</sup> délivré par la Fédération tahitienne de tennis de table

<sup>(2)</sup> délivré par la Fédération française de tennis de table

<sup>(3)</sup> délivré par l'International table tennis federation

Abréviations : DEF - Diplôme d'entraîneur fédéral / STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives / APAS - Activité physique adaptée et santé / EM - Éducation et motricité / ES - Entraînement sportif / CQP - Certificat de qualification professionnelle / BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport / APT - Activités physiques pour tous / AGFF - Activités gymniques de la forme et de la force / CS - Certificat de spécialisation